

paroissiales, celle de Saint-Barthélemy et celle de Saint-Etienne, une chapelle de Pénitents, où les confrères prient l'archevêque de leur confirmer leurs statuts et un hôpital assez bien tenu où il y avait huit lits.

A Meximieux, il y avait aussi l'église collégiale de Saint-Apollinard, le Chapitre était composé de six chanoines dont l'un desquels était doyen, et six prébendiers. Ils étaient présentés par le seigneur et la dame de Meximieux, et institués par l'archevêque. Il y avait aussi l'église de Saint-Jean-Baptiste, mère-église de Meximieux, où l'on ne disait la messe que le dimanche, elle était unie au Chapitre. A Pérouges, il y avait aussi deux églises, celle de Sainte-Marie-Madeleine qui existe toujours, puis celle de Saint-Georges, hors la ville et mère-église de Pérouges. A La Valbonne, il y avait une chapelle Saint-Martin bâtie à neuf et fort proprement tenue.

A Notre-Dame-de-Crans, les chemins sont trop mauvais pour les carrosses de l'archevêque, il y envoie son official. C'est une des rares paroisses qu'il n'ait pas visitée.

A Chalamont il y avait l'église de Notre-Dame, filleule de celle de Saint-Martin, mère-église. La chapelle de l'hôpital était en partie ruinée n'y ayant aucuns ornements qu'un tableau de Notre-Dame sur le grand autel. A Ronzuel, paroisse supprimée, sous le vocable de Saint-Jean, actuellement dans la commune de Chalamont, il y avait des reliques parmi lesquelles on en vénérât une de la colonne de la flagellation. A Saint-Nizier-le-Désert, on vénérât aussi une parcelle de la même relique avec plusieurs autres qui avait été apportées de Jérusalem par un père Cordelier de Chambéry ; l'attestation était de 1497.

A Chatenay, les fenêtres de l'église et des chapelles étaient fermées avec de la terre. Il n'y avait point de cloches ayant